Déclaration de l'Unsa-Éducation
CDEN du 19 novembre 2021

Monsieur le Préfet,
Monsieur le président du Département de Saône et Loire,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit aujourd'hui pour faire un bilan de la rentrée.

En préambule, l'UNSA Education tient à saluer l'écoute et la réactivité du Département. Alerté par le SNPDEN UNSA sur la difficulté dans laquelle les modifications du calcul de la subvention des installations sportives allait mettre les établissements, mettant à mal l'organisation des activités sportives des collégiens, Monsieur le Président du département a dès le lendemain, 19 octobre, indiqué aux principaux et gestionnaires de collèges le report de cette modification de calcul. Pour la préparation de la rentrée 2022, l'UNSA Education dans ses diverses composantes s'investira activement dans la concertation globale sur la refonte de la dotation de fonctionnement qui est annoncée.

Ce début d'année est à nouveau placé sous le signe de l'incertitude sanitaire. Jusqu'aux vacances d'automne, s'il n'était pas encore possible de parler d'un retour à la normale, une certaine stabilité prévalait. Cette amélioration semble devoir maintenant se décliner au passé, les contraintes sanitaires font leur retour suite à la réactivation de la circulation du virus. Ce renforcement des mesures sanitaires peu de temps après leur allègement est le scénario que nous avions craint et dénoncé dès les annonces gouvernementales de fin septembre. Les équipes en élémentaire ont dû réhabituer les élèves à remettre le masque avec toute la difficulté que l'on connait pour réinstaller une contrainte supprimée, les règles de brassage limitées font une nouvelle fois revoir les organisations pédagogiques. Certaines familles contestent le retour du masque, et une fois de plus, ce sont les enseignants qui se retrouvent seuls confrontés à la grogne des parents !

La fatigue et la lassitude des enseignants sont tangibles. Par delà la crise sanitaire et les adaptations incessantes qu'elle nécessite, l'UNSA Education demande des perspectives pour des améliorations durables de la qualité de vie au travail des enseignants. Le long épisode covid est un révélateur des difficultés, il n'en est pas la cause. Pour que les personnels retrouvent la satisfaction au travail, il faut restaurer la reconnaissance et le respect.

Par les conditions de rémunération d'abord. Le CTMen du 9 novembre a acté pour 2022 la traduction sous forme réglementaire des décisions budgétaires du Grenelle. Ce sont ainsi quelques 350 millions d'euros qui ont été répartis. Cette deuxième marche de 2022 laisse en chantier la revalorisation des rémunérations. En attendant désormais la suite qui sera réservée à ce dossier à l'issue des élections présidentielles, de premiers enseignements se dégagent: la confirmation de la nécessité d'un plan pluriannuel pour

reconstruire des rémunérations à un niveau satisfaisant pour toutes et tous ; et la nécessité de traiter les débuts de carrière sans négliger le reste de la carrière. Si l'on ne peut nier que de l'argent ait été mis sur la table, on ne peut non plus ignorer que l'essentiel reste encore à faire.

Reconnaissance et respect passent ensuite par les conditions de travail.

A l'école primaire, la gestion du temps devient plus complexe d'année en année. Toutes les directives ministérielles sont prioritaires ! Plan math, plan français, les constellations, la laïcité, les relations avec les parents, la restitution des évaluations, les ESS, équipe éducative, Gevasco, PPRE… sans oublier l'élaboration d'un plan de continuité pédagogique et le yoyo des mesures sanitaires de ces 18 derniers mois, demandant à chaque fois de revoir les modalités collectives de travail dans l'école. Les 108h débordent, les injonctions pleuvent et la surcharge de travail est réelle. Et que dire des directeurs, et du manque de temps imparti à leurs missions ? Ce point, absent du projet de loi Rilhac, reste le centre du malaise des directeurs. Nous alertons également sur le manque de moyens alloués à l'école inclusive : la logique budgétaire qui prévaut à l'attribution des postes d'AESH au niveau national percute les besoins réels des enfants, amenant à une prise en compte restrictive de certaines notifications MDPH. C'est ainsi que, dans notre département, des accompagnements restent en attente. Dans ce domaine, on ne peut se satisfaire de taux de couverture en amélioration : un seul défaut d'accompagnement est un drame pour l'enfant concerné, et constitue un échec pour la politique d'inclusion revendiquée par notre ministre. Enfin, nous redisons la nécessité d'avoir une couverture réelle de tous les postes de psychologues de l'Education nationale, maillon essentiel dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans le secondaire, les constats sont similaires : les enseignants ont dû s'adapter, depuis mars 2020, à de multiples situations inédites, pourtant aucune contrepartie n'est venue reconnaître les efforts consentis, bien au contraire. Ainsi, l'UNSA Education déplore que cette rentrée 2021 soit une nouvelle fois marquée par des suppressions d'heures, des suppressions de postes, la multiplication des postes partagés et l'explosion des heures supplémentaires que les enseignants ont été obligés d'accepter. Nous avons pu en constater les conséquences désastreuses sur les personnels comme sur les élèves lors de nos visites fédérales d'établissements dans le département : des classes surchargées, des services éclatés sur 2 voire 3 établissements, des emplois du temps fatigants, des postes manquants dans toutes les catégories de personnels (enseignants, administratifs, médico-sociaux…), une perte de sens des personnels, et de fait un mal être au travail, allant parfois jusqu'au burn-out.

Nos inquiétudes demeurent puisqu'au lieu de pallier ces difficultés, le ministre persiste dans ses mesures de destruction. En effet, le budget 2022 prévoit la suppression, dans le 2nd degré, de 480 emplois d'enseignants, qui s'ajoutent aux 1800 postes supprimés en 2021.

Concernant les AESH, leurs conditions de travail restent difficiles. Affectations tardives, difficultés à mettre en place un cumul d'emploi seul à même de permettre d'atteindre une rémunération suffisante ont constitué la toile de fond de cette rentrée. La rémunération est une source d'angoisse pour une grande majorité des collègues AESH. La majoration de l'indice à 340 pour la prise en compte de la hausse du SMIC est venue percuter la campagne de reclassement en cours. En effet, l'indice du 1er échelon de la nouvelle grille est 335, donc inférieur à 340. L'année dernière, l'UNSA Education avait alerté lors d'une audience Mme la Rectrice sur la "non-prise" en compte de l'évolution plus rapide du SMIC que de l'ancienneté dans le poste. L'UNSA Education demande à ce que la nouvelle grille soit revue au plus vite pour que l'ancienneté soit vraiment prise en compte.

Pessimiste l'UNSA Education, en ce début d'année ? Non, mais inquiète, parce que nous sommes profondément attachés au service publique de l'Education Nationale : nous mettons en rapport les signaux négatifs évoqués avec l'accroissement du déficit d'attractivité des métiers dans notre ministère. Dans notre baromètre annuel des métiers de l'Éducation, à la question « conseilleriez-vous votre métier à un jeune de votre entourage ? », nos collègues ne sont plus que 28 % à répondre oui. Les concours enseignants peinent à recruter, certaines disciplines ou certains départements en primaire manquent de candidats. Le taux de démission, chez les stagiaires et dans les premières années de titularisation, est en augmentation constante. La prise en compte officielle semble pourtant ignorer ces constats. L'autosatisfaction permanente de notre Ministre, les opérations de communication qui donnent une vision tronquée de la réalité, deviennent insupportables aux acteurs de terrain. Par votre intermédiaire Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'UNSA Education alerte solennellement sur la fatigue et le désarroi des personnels.

Nous vous remercions de votre écoute.

Les représentants UNSA Education au CDEN